



Lot	Surface (m²)	Surface (ares)	hc (m)	hf (m)	ha* (m)	Logements
Lot 01	354,70	5,70	6,30	11,00	3,50	1-mi, 1-u
Lot 02	361,50	6,72	6,30	11,00	3,50	1-mi, II+1C+1S
Lot 03	361,50	6,72	6,30	11,00	3,50	1-mi, II+1C+1S
Lot 04	347,50	5,88	6,30	11,00	3,50	1-mi, II+1C+1S
Lot 05	366,90	6,18	6,30	11,00	3,50	1-mi, II+1C+1S
Lot 06	334,00	5,17	6,30	11,00	3,50	1-mi, II+1C+1S
Lot 07	275,10	4,35	6,30	11,00	3,50	1-mi, II+1C+1S
Lot 08	275,10	4,58	6,30	11,00	3,50	1-mi, II+1C+1S
Lot 09	297,00	4,82	6,30	11,00	3,50	1-mi, II+1C+1S
Lot 10	297,00	4,63	6,30	11,00	3,50	1-mi, II+1C+1S
Lot 11	297,00	5,43	6,30	11,00	3,50	1-mi, II+1C+1S
Lot 12	383,00	5,39	6,30	11,00	3,50	1-mi, II+1C+1S
Lot 13	380,50	5,18	6,30	11,00	3,50	1-mi, II+1C+1S
Lot 14	283,00	4,62	6,30	11,00	3,50	1-mi, II+1C+1S
Lot 15	283,00	4,92	6,30	11,00	3,50	1-mi, II+1C+1S
Lot 16	230,00	3,70	6,30	11,00	3,50	1-mj, II+1C
Lot 17	210,00	2,63	6,30	11,00	3,50	1-mj, II+1C
Lot 18	210,00	2,63	6,30	11,00	3,50	1-mj, II+1C
Lot 19	210,00	2,63	6,30	11,00	3,50	1-mj, II+1C
Lot 20	257,70	4,46	6,30	11,00	3,50	1-mi, II+1C+1S
Lot 21	289,60	5,80	6,30	11,00	3,50	1-mi, II+1C+1S
Lot 22	285,00	6,37	6,30	11,00	3,50	1-mi, II+1C+1S
Lot 23	299,15	5,23	6,30	11,00	3,50	1-mi, II+1C+1S

* : ha - hauteur max acrotère dépendance (garage et carport)

RESERVE AUX ADMINISTRATIONS

LEGENDE REGLEMENTAIRE

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou par lot

LOT / LOT		1		-	
surface d'emprise au sol [m²]	min. max.	min. max.	min. max.	surface du lot / de l'lot [ares]	surface constructible brute [m²]
surface de scellement du sol [m²]	min. max.	min. max.	min. max.	type et nombre de logements	nombre de niveaux
type de toiture	min. max.	min. max.	min. max.	hauteur des constructions [m]	
type, disposition et nombre de constructions					

Délimitation du PAP et des zones de PAG

- délimitation du PAP
- - - délimitation des différentes zones de PAG

Courbes de niveaux

- - - terrain existant
- - - terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2, ... R nombre d'étages en retrait
- +1,2, ... C nombre de niveaux sous combles
- +1,2, ... S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur corniche de x mètres
- ha-x hauteur acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombre de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tx (x%>2%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- - - orientation du plan

Gabarit des immeubles (plan / coupe)

- - - alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- - - limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- - - alignement obligatoire pour dépendances
- - - limites de surfaces constructibles pour dépendances
- - - limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- - - limite de surfaces constructibles pour avant-corps

Formes de toitures

- tracé et orientation de la coupe
- - - cote minimum
- - - cote maximum
- - - terrain naturel
- - - terrain en remblai projeté
- - - fonds publics existants à réaménager (emprise nicotée)
- - - accès garage
- - - arbre existant

Délimitation des lots / lots

- - - lot projeté
- - - lot projeté
- - - terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- max y% pourcentage maximal et minimal en surface construite brute de logement par construction
- z% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logements pas construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- réfection à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées (emprise nicotée)
- Caniveau sur fond privé de type Aco Drain
- Rétention enterrée pour eaux pluviales
- emplacement terrasse (à respecter / agrandir en fonction de la profondeur de la construction)
- trouit traversant
- canalisation EP existante
- canalisation EM existante
- Evacuation EP à ciel ouvert sur fond privé (emprise nicotée)
- Caniveau sur fond privé de type Aco Drain
- Rétention enterrée pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

Fonds de plan

Levé topographique référence Btmes 03/090, Bureau TMEX S.A.
Plan de mesurage n°1227, TERRA G.O. S à r.l.

CHIFFRES CLES

Surface totale du PAP: 1ha59a77ca
Surface privée: ± 113a74ca (soit ± 71,19%)
Surface à céder au domaine public: ± 46a03ca (soit ± 28,81%)

Unités d'habitation: 23 UH
Densité de logements: ± 14,40 UH / ha brut

Référence: 18974/3C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 18/03/2021
La Ministre de l'Intérieur
Taina Boffending

MAITRE D'OUVRAGE

KIKUOKA LUXEMBOURG S.A.

14 rue de la Gare
L-7535 Mersch

E-cone architectes - urbanistes ingénieurs conseils

E-cone S.à r.l. | B.P.128 L-7502 Mersch
263 264 1 | 263 264 548 | info@E-cone.lu

DOCUMENT

Echelle: 1/500
Plan N°: 258117-510
Dessiné: JAD
Contrôlé: SSP
Validé: JAD
Date: 11-12-2020

OBJET

PAP nouveau quartier
"Op Eizemuer / Beim Kreuz"
à Sprinkange
Commune de Dippach

DOSSIER: 2581-17

PARTIE GRAPHIQUE

Modifiée selon l'avis 18974/3C de la Cellule d'Evaluation du Ministère de l'Intérieur

MODIFICATIONS

INDICE	OBJET	DATE	DESSINE	CONTROLE
-	-	-	-	-

TOUTES SURFACES SONT APPROXIMATIVES, LES NIVEAUX VRD SONT DONNES A TITRE INDICATIF